

Avis officiels



Ormont-Dessus

Convocation

Séance du Conseil communal
Mardi 12 octobre 2010,
à 20h30

Salle du Conseil communal
Maison de Commune du Sépey

Objets:

- Prises de position et déterminations de la Municipalité concernant les interventions de la Commission de gestion pour l'exercice 2009/2010.
- Arrêté d'imposition pour les années 2011-2012.
- Conclusion d'un contrat de leasing pour financer un véhicule pour la voirie.
- Crédit pour la réfection des drainages des chalets de l'Ar-sat et de la Séleyre.
- Crédit pour l'acquisition et la mise en service d'un système informatique du territoire (SIT) et remplacement du serveur.



Ormont-Dessus

Convocation

Séance du Conseil communal
Lundi 1er novembre 2010,
à 20h15

Au Salon vert de la Maison des
Congrès

Remplace la séance prévue le
jeudi 7 octobre.

Ce report est dû à un commu-niqué de l'Autorité cantonale de surveillance des finances communales (ASFiCo) qui nous informe que les chiffres pour 2011, relatifs à la facture sociale et aux effets péréquatifs (nécessaires pour fixer le taux d'imposition), ne nous parviendront pas avant fin septembre, début octobre.

La séance du 2 décembre 2010 est maintenue.

Objets:

- Assermentation d'un nouveau conseiller communal
- Arrêté d'imposition 2011
- Réaménagement entrée de la Maison de commune et bureaux du rez-de-chaussée
- Renouvellement du bureau

Ormont-Dessus | Les collaborateurs communaux «en pèlerinage» au caillou de Belmont

Une belle amitié gravée dans la pierre

La découverte en 1985, à Belmont-sur-Lausanne, d'un bloc erratique de 80 tonnes a été le point de départ d'une solide amitié entre les communes de Belmont et d'Ormont-Dessus.

Lors des fouilles pour la construction d'un nouveau complexe administratif, en 1985, l'exécutif de Belmont s'était empressé de signaler aux édiles ormonans ce bloc, datant de l'âge urgonien du crétacé inférieur, provenant du glacier des Diablerets, les priant de venir reprendre «leur caillou».

Mais Belmont s'est vu offrir cette respectable pierre, officiellement par un acte de cession le 3 octobre 1987. On peut suivre les propos pleins d'esprit et truculents



Des membres des exécutifs, des conseils et du personnel des deux communes posent devant le fameux caillou.

échangés sur le site officiel www.belmont.ch rubrique curiosités-pierre des Diablerets.

C'est donc tout naturellement que le conseil communal, la municipalité et les employés ormonans se sont rendus le 4 septembre chez

les «Cancoires», afin de rencontrer leurs homologues en charge du «bébé». Magnifiquement reçu par une belle journée ensoleillée, tout ce petit monde est rentré, rassuré par les bons soins prodigués.

Françoise Dutoit

Rénovations | Trois places, destinées aux enfants, ont subi des transformations

Au Sépey, on a misé gros sur les jeux

«**Merci Philippe!**» crient les enfants qui jouent sur la nouvelle place de jeux du Sépey. Philippe Parisod se fend d'un sourire: «**C'est ma filleule et ses copines... il y a longtemps qu'elles me demandent la rénovation.**»

Le municipal serait-il sous influence? Il rigole, content de voir s'ébattre cette joyeuse marmaille. «*J'ai pensé reconstruire, à l'identique par un artisan de l'endroit, le*

beau bateau qui s'était pourri au fil du temps. Impossible! Il n'aurait plus été aux nouvelles normes du BPA.»

Philippe Parisod soupire: «*Ça devient aussi compliqué que de bâtir une centrale nucléaire... Je me suis rabattu sur des jeux déjà homologués pour éviter les tracasseries.*» Il en coûtera une centaine de milliers de francs à la Commune. Mais, la joie et la sécurité des enfants le valent bien.

Le sol de la place de sport de l'école a subi quelques retouches. Quant à la place de foot, près de la déchetterie, les blocs de béton qui affleuraient sous la pelouse ont été arrachés et un treillis neuf, et surélevé, a été érigé. Soulagés, les maladroits pourront enfin troquer leurs bottes contre des souliers de foot. Parce qu'ils n'auront plus besoin de récupérer les ballons dans le ruisseau du Sépey!

Gilbert Pidoux



Photos Gilbert Pidoux



Ils ont rénové le parc: Joss Kräuter, Laurent Ellès (Jardins Sàrl), Philippe Parisod (municipal) et Sébastien Croisier. A dr: le terrain de foot et son grillage surélevé.